Note méthodologique Généalogie

A la recherche de la naissance de mon arrière grand-père paternel et de sa maman

Au départ : photo d'une tombe familiale à Saint Dié des Vosges avec mention des années de naissance (1879) et de décès (1956) de l'arrière grand-père paternel :
- Demande de l'acte de décès à la commune du décès ; sur cet acte figure la date exacte de la naissance et le lieu (Paris)
- recherche sur le site archives de Paris :
    - rubrique acte d'état civil, l'acte de naissance mentionne « père non dénommé » et pour la mère son prénom : Joséphine, son âge 24 ans, sa profession, son domicile, son nom (celui donné à l'enfant).
- sur le même site, rubrique enfants assistés ;
    - registre alphabétique : face aux nom et prénom concernés figue un numéro de dossier.
    - registre chronologique (1689-1931) : aux dates de la naissance, figure bien le numéro pré-cité, l'identité de l'enfant, celle de la mère mais aussi et surtout la commune de naissance de la mère dans le 77 (seine et marne) plus la date de sortie du bébé (6 jours après la naissance) avec un deuxième numéro de dossier (d'abandon), la cause de l'abandon et la commune d'accueil dans la Nièvre (Decize).

Nota : Les dossiers des enfants abandonnés et placés dans la Nièvre, qu'on appelait les « petits paris » sont consultables uniquement sur place aux archives de Paris avec les numéros de dépôts et d'abandon. Aux 11/12 ans de l'enfant, si celui-ci était en bonne santé et avait pu aller à l'école, une prime était accordée à la personne chez qui il avait été placé. Un autre prénom pouvait être donné ou accolé (semble- t-il pour éviter que le parent vienne le rechercher alors que l'enfant est en âge de travailler) .

ET POUR SA MAMAN, JOSEPHINE…Aglaé

- recherche dans les actes d'état civil de la commune du 77 précitée, aux alentours de 1855 (1879 moins 24 ans), aucune Joséphine …seule figure en 1855, une Aglaé.
- recherche dans les recensements de ladite commune : sur celui de 1866 figure une « Josephine-Aglae » âgée de 10 ans, ça correspond ! + mention de son père et de sa mère, ça y est la filiation est rétablie…
- Recherche dans les bases de données : Filae indique la référence de l'acte de mariage d'Aglaé à Pantin quelques années plus tard en présence des parents précédemment mentionnés dans le recensement et avec reconnaissance par l'époux de 2 filles naturelles nées avant et après l'arrière-grand-père.

Fin de l'histoire :

J'ai demandé à ma sœur qui habite le 93, de se rendre cet été aux archives départementales de Paris pour obtenir une copie du dossier d'abandon ainsi numéroté ce qui m'a permis de vérifier l'identité de la mère et de ses parents également renseignée dans le PV, ce qui fait que je suis certaine aujourd'hui de mes "trouvailles ".
Mon arrière grand-père né Armand, a été dénommé Édouard par l'assistance publique d'où son surnom "doudou " sur une vieille photo.
Sa mère née Aglaë a été dénommée dans la pratique Joséphine...
Il a fallu donc faire correspondre les différents prénoms des 2 protagonistes dont les histoires respectives se sont finalement bien dénouées.

Ah les joies de la généalogie... Michelle BAUSSART